



Agrafer votre RIB au Nom du responsable financier dans ce cadre

Classe :

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète de l'élève :

.....

Nom du responsable légal:

Prénom :

Adresse complète du responsable légal :

.....

Bourses/ Demi pension

Les bourses sont versées trois fois par an (fin décembre, fin mars, fin juin).

Un RIB au nom du responsable financier est indispensable pour le versement de la bourse.

Attention : il n'est pas possible de manger au self sans recharger sa carte . Le rechargement est possible par chèque ou en espèces auprès du secrétariat d'intendance.

Signature du responsable :

Date :

➔ Un **RIB** à agrafer ici obligatoirement (bourses, aides, remboursement stage, etc.).

Si vous changez de compte bancaire, vous devez fournir vos nouvelles coordonnées à l'intendance.